



PLU Approuvé le 20 décembre 2006
Modification n°1 le 27 juillet 2011

Vu pour être annexé à la délibération du 7 novembre 2019

PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE JULIENAS

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1 : 5 000



Légende

- UA Centre de Julienas
- UB Quartiers équipés et secteur UB1 (terrassements limités)
- UI Zone artisanale avec le secteur Uia
- AUa Réserve pour l'urbanisation (vocation : habitat) et secteurs AUag et AUag indices 1 et 2 (aléas naturels faibles)
- AUb Réserve pour l'urbanisation (vocation : habitat, commerce, services)
- AU Réserve pour l'urbanisation à plus long terme
- AUL Zone à urbaniser destinée à l'aménagement d'un parc d'activités de loisirs et de tourisme
- A Zone agricole
- Ag Secteur agricole concerné par des aléas naturels faibles (Ag1, Ag2, Ag3 et Ag4 : sous secteurs de Ag)
- Ap Secteur agricole de protection paysagère
- Ah Secteur agricole de gestion d'une activité hôtelière
- N Zone naturelle protégée
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Voies départementales : recul des constructions par rapport à l'axe de la chaussée. Cf. note concernant les alignements à conserver
- Aire d'inondation de la Mauvaise
- Bâtiment d'exploitation agricole
- Changement de destination possible Art. L151-11 2° du CU
- Zone de ruissellements sur versants
- Aléa fort d'instabilité des sols
- Aléa faible d'instabilité des sols

Nota : indices 1, 2, 3, 4 : cf. aussi les préconisations de l'étude géotechnique en complément des dispositions du règlement du PLU

Commune de CENVES

Commune de PRUZILLY (71)

Commune de JULLIÉ

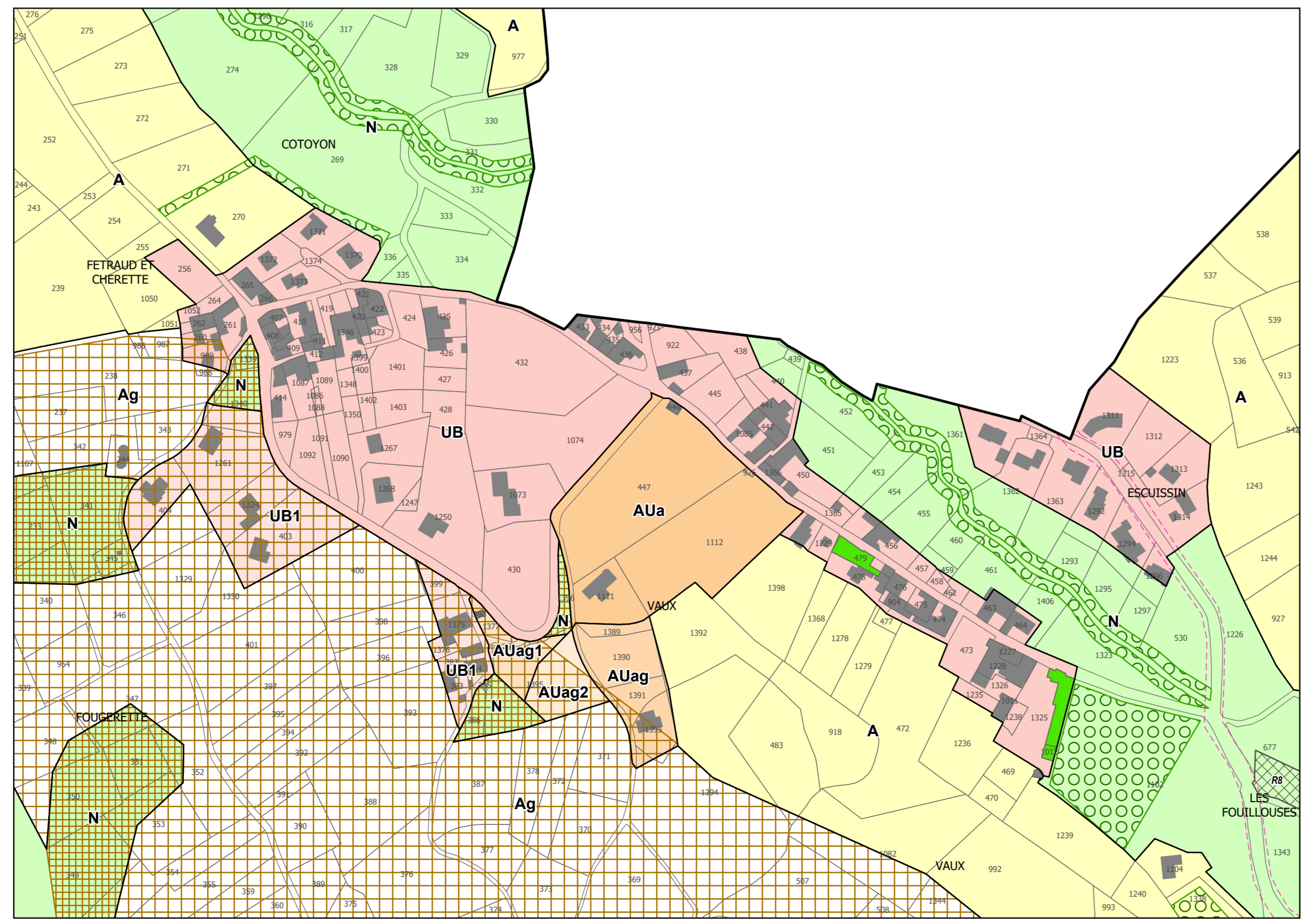
Commune de SAINT-AMOUR-BELLEVUE (71)

Commune de ÉMERINGES

Commune de CHÉNAS

Commune de LA CHAPPELLE-DE-GUINCHAY (71)

Zoom sur le hameau de Vaux au 1/2500



Zoom sur le Bourg au 1/2500

